

Glissements de terrain

Les glissements de terrain surviennent lors du déplacement gravitaire de sols ou de roches déstabilisés par des phénomènes naturels (climatiques, géomorphologiques ou géologiques), ou encore par les activités humaines.

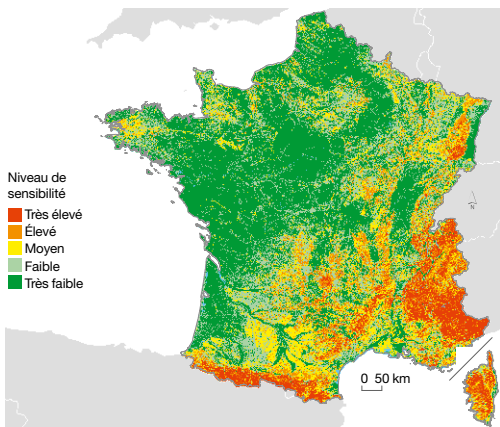
Depuis 1900, 30 glissements de terrain ont été recensés, dont 24 associés à d'autres risques naturels, comme les inondations par crue torrentielle ou par crue rapide, le ruissellement ou les coulées de boue (cas notamment des inondations de 2020 dans les Alpes-Maritimes). Onze de ces glissements de terrains se sont déroulés en outre-mer. Au total, ces 30 glissements de terrains sont à l'origine de 201 décès.

Certains glissements de terrain majeurs actifs font l'objet d'une surveillance particulière :

- La Clapière dans les Alpes-Maritimes (50 Mm³) ;
- Ruines de Séchillienne en Isère (4 Mm³) ;
- Super-Sauze dans les Alpes-de-Haute-Provence (1 Mm³).

Aux Antilles et à La Réunion, les terrains argileux sur fortes pentes et les pluies tropicales abondantes favorisent l'évolution des glissements de terrain en coulées de boue ou en laves torrentielles. Le glissement de Grand-Ilet à Salazie (La Réunion) est ainsi l'un des plus grands glissements de terrain actif au monde, du fait de sa taille exceptionnelle (plus de 350 Mm³) et du nombre d'habitants exposés (plus de 1 000). Les terrains argileux, de blocs et de graviers d'une centaine de mètres d'épaisseur glissent au-dessus des matériaux issus des anciennes coulées de lave dans le fond du cirque. Les vitesses de déplacement varient sous l'effet de la gravité, du niveau des eaux souterraines et des pluies : moins de 15 cm/an (arrière du glissement), de 15 à 30 cm/an (centre), de 30 à 55 cm/an (avant).

SENSIBILITÉ AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN



Note : la sensibilité (aléa) est estimée en combinant la topographie, la nature des roches et l'occupation du sol.
Sources : BGR - CNR-IRPI - CNRS-EOST - EC-JRC, European Landslide Susceptibility Map version 2 (ELsus v2), d'après Wilde, M. et al., Pan-European landslide susceptibility mapping: ELSUS Version 2.
Traitements : SDES, 2019

En France métropolitaine, environ 20 % du territoire a une sensibilité élevée ou très élevée aux glissements de terrain. La sensibilité est estimée faible ou très faible pour deux tiers du territoire et moyenne pour environ 14 %. Les zones de montagne (Alpes, Corse, Massif central, Pyrénées, Vosges) sont particulièrement sensibles. En Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, la sensibilité élevée aux glissements de terrain concerne plus de 45 % du territoire.